

PROCES-VERBAL

MARDI 24 mars 1970  
(6)

RAPPORT DU COMITÉ

LE MARDI 24 mars 1970.

Le comité sénatorial permanent de la Santé, du bien-être et des sciences, auquel a été déféré le Bill C-194, intitulé: "Loi prévoyant des prestations de retraite supplémentaires pour certaines personnes recevant des pensions payables sur le Fonds du revenu consolidé et modifiant certaines lois qui prévoient le paiement de ces pensions", a, pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 24 mars, 1970, étudié ledit Bill et en fait maintenant rapport sans amendement.

*Le président suppléant,*  
**H. J. ROBICHAUD.**

Sur une motion, il est décidé que 800 exemplaires anglais et 300 exemplaires français des procès-verbaux du Comité relatifs au Bill C-194 soient imprimés.  
Le Bill C-194, intitulé "Loi prévoyant des prestations de retraite supplémentaires pour certaines personnes recevant des pensions payables sur le Fonds du revenu consolidé et modifiant certaines lois qui prévoient le paiement de ces pensions" est étudié.

Les témoins suivants sont entendus:  
M. H.D. Clark, directeur de la  
Division des pensions et des assurances sociales  
Conseil du Trésor.

Sur une motion, il est décidé de rapporter ledit Bill sans modification.  
Le Comité s'ajourne à 18 heures et 10 minutes jusqu'à nouvelle convocation du  
président.

Le secrétaire du Comité,  
Patrick J. Savoie.

ATTESTÉ